

# Crédits, dépenses courantes : les leviers techniques de l'accompagnement budgétaire

REF : DB11

## Contexte

Dans le cadre des difficultés budgétaires rencontrées par les ménages, les travailleurs sociaux font face à des situations familiales, professionnelles et juridiques complexes et, par ailleurs, à la nécessité de l'engagement des familles dans la résolution de leur problème. Certains accompagnements semblent se trouver dans des impasses. Cette formation permet de venir questionner son rôle d'accompagnant et favorise le repérage de leviers techniques et postures des intervenants dans le cadre de l'accompagnement budgétaire.

## Objectifs de la formation

- Savoir analyser et évaluer la situation personnelle des personnes endettées ou surendettées
- Connaître les leviers à actionner face à des difficultés de paiement de dettes et de crédits
- Disposer de points de repères pour comprendre le positionnement des différents interlocuteurs rencontrés (banquiers, créanciers, huissiers...) et avoir des clés de négociation
- Savoir aborder dans la bienveillance les dépenses courantes des familles et plus particulièrement les dépenses alimentaires ainsi que le rapport à l'argent de chacun
- Disposer de repères pour recueillir l'adhésion de la personne et son investissement dans le traitement de sa problématique

## Contenu de la formation

- Décryptage de la société de consommation
- Connaissance des fondamentaux du rapport à l'argent
- Acquisition de la notion de ce que sont les dettes et les créances
- Connaissance des Contrats de crédit : modularité de remboursement, report d'échéances...
- Connaissance des principes du rachat de crédit
- Appréciation de la négociation d'un échelonnement de dettes
- Compréhension de la relation au banquier
- Identification des leviers de la négociation avec les créanciers
- Réflexion sur la façon d'aborder les dépenses courantes et alimentaires dans l'accompagnement

## Les points forts de la formation

- Travail sur les postures de l'accompagnant et de la personne accompagnée
- Maintien d'un rôle d'accompagnateur avec et malgré les savoirs détenus
- Echanges de pratiques en lien avec les thèmes abordés
- Pédagogie prenant en compte la spécificité du groupe
- Un appui de consolidation est offert aux participants qui le souhaitent, pour une mise en œuvre des acquis, sur une période de 6 mois après la fin de l'action de formation.

## Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto-évaluation en début et fin de formation
- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (évaluation formative),
- Co-construction de mémo points de repères
- Etudes de situations professionnelles

- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
  - Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation, auprès du stagiaire et auprès de l'employeur
- ✓ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations
  - ✓ Remise d'une attestation de formation

### Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

### Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : [clementine.nebouy@adac.asso.fr](mailto:clementine.nebouy@adac.asso.fr)

Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > [formation@adac.asso.fr](mailto:formation@adac.asso.fr).

**L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande.** L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

| DATES                        | 30 juin 2025          | AVIS DES PARTICIPANTS 2024 |   |
|------------------------------|-----------------------|----------------------------|---|
| Tarif                        | 280 € / participant   | Satisfaction globale       | 100% se déclarent globalement très satisfaits |
| Public concerné              | Travailleurs sociaux  | Pédagogie utilisée         | 100% se déclarent très satisfaits             |
| Prérequis                    | Aucun                 | Recommandation             | 100% recommandent cette formation             |
| Informations complémentaires | En distanciel / Visio |                            |   |

Fiche de préinscription

Conditions Générales de Vente